

## **TEXTE COMPARATIF**

*(Document de travail - texte ne pouvant être amendé)*

Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2017-48 du 19 janvier 2017  
relative à la profession de physicien médical et  
l'ordonnance n° 2017-50 du 19 janvier 2017 relative à la  
reconnaissance des qualifications professionnelles dans le  
domaine de la santé,

*(Nouvelle lecture)*

---

Le présent texte comparatif ne constitue qu'un document de travail faisant apparaître l'évolution du texte à l'issue des travaux de la commission. Figurent :

- ~~en caractères barrés~~, les dispositions que la commission propose de supprimer ;
- **en caractères gras**, les dispositions introduites par la commission.

Les liens dans la marge de droite permettent un accès direct au dispositif de chaque amendement adopté par la commission.



---

**Article 2**

① I. – (*Non modifié*)

② | II et III. – (*Supprimés*)

Commentaire [A1]: [AS2](#)